

DECISION DU BUREAU COMMUNAUTAIRE

OBJET : Admissions en non-valeur et effacement de dettes

EXPOSE

Dans le cadre de ses missions envers les usagers ou les entreprises, la Communauté de Communes Châteaubriant-Derval procède à la facturation de loyers ou de prestations de services selon des tarifs approuvés par le Conseil Communautaire.

C'est ainsi que la Communauté de Communes est amenée à délibérer sur les admissions en non-valeur au regard de divers motifs comme, la créance minime, le procès-verbal de carence, le certificat d'irrecouvrable pour insuffisance d'actif, la demande de renseignement négative ou encore des créances éteintes par décision de justice.

Par délibération du 24 juin 2020, le Conseil Communautaire a délégué au bureau la mission de « procéder aux admissions en non-valeur, d'un montant inférieur à 5 000 euros par redevable ».

M. le Trésorier de Châteaubriant sollicite les décisions suivantes :

Budget principal

Liste numéro 4689720515 du 20/01/2021 présentant 31 pièces pour un montant total de 2 375 €

Budget annexe REOM

Liste numéro 4690120215 du 27/01/2021 présentant 296 pièces pour un montant total de 25 551,74 €.

Dossier de surendettement 000120061964 décision du 25/03/2021 - effacement de dettes d'un particulier pour un montant de 79,43 €.

Dossier de surendettement 000420021986 décision du 14/01/2021 - effacement de dettes d'un particulier pour un montant de 143,11 €.

Dossier de surendettement 000120038622 décision du 10/12/2020 - effacement de dettes d'un particulier pour un montant de 411,29 €.

Dossier de surendettement 000119096392 décision du 26/03/2020 - effacement de dettes d'un particulier pour un montant de 603,96 €.

Dossier de surendettement 000120020992 décision du 11/08/2020 - effacement de dettes d'un particulier pour un montant de 114,88 €.

Budget annexe SPANC

Liste numéro 4732570515 du 21/01/2021 présentant 1 pièce pour un montant total de 54 €

Les crédits correspondants sont disponibles aux budgets concernés.

DECISION

Compte tenu de ce qui précède, le Bureau décide :

- 1) d'admettre en non-valeur les listes suivantes :
 - Liste numéro 4689720515 du 20/01/2021 pour un montant total de 2 375 € sur le budget principal de la collectivité,
 - Liste numéro 4732570515 du 21/01/2021 pour un montant total de 54 € sur le budget annexe SPANC
 - Liste numéro 4690120215 du 27/01/2021 pour un montant total de 25 551,74 € sur le budget annexe REOM de la collectivité

- 2) de procéder à l'effacement des dettes suivantes :
 - Dossier de surendettement 000120061964 décision du 25/03/2021 - effacement de dettes d'un particulier pour un montant de 79,43 €.
 - Dossier de surendettement 000420021986 décision du 14/01/2021 - effacement de dettes d'un particulier pour un montant de 143,11 €.
 - Dossier de surendettement 000120038622 décision du 10/12/2020 - effacement de dettes d'un particulier pour un montant de 411,29 €.
 - Dossier de surendettement 000119096392 décision du 26/03/2020 - effacement de dettes d'un particulier pour un montant de 603,96 €.
 - Dossier de surendettement 000120020992 décision du 11/08/2020 - effacement de dettes d'un particulier pour un montant de 114,88 €.

- 3) d'autoriser M. le Président ou M. le Vice-Président délégué à signer tous les documents nécessaires à l'exécution de la présente décision.

Les propositions sont adoptées à l'unanimité

Fait et délibéré à Châteaubriant,

Le 2 septembre 2021

Le Pré

Alain H



Le Président,

Alain HUNAUULT

AR-Préfecture

044-200072726-20210903-661-DE

Acte certifié exécutoire

Réception par le Préfet : 03-09-2021

Publication le : 03-09-2021

Communauté de Communes Châteaubriantais
Bureau Communautaire du 2 septembre 2021

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES CHÂTEAUBRIANT - DERVAL

BUREAU COMMUNAUTAIRE DU 2 SEPTEMBRE 2021

L'an deux mil vingt et un, le deux septembre, les membres du Bureau Communautaire de la Communauté de Communes Châteaubriant - Derval se sont réunis au siège de la Communauté de Communes à Châteaubriant, sous la Présidence de M. Alain HUNAUT

	<i>Présent (e)</i>	<i>Absent (e) ou Excusé (e)</i>
M. Elias AMIOUNI	X	
M. Rudy BOISSEAU	X	
Mme Catherine CIRON	X	
M. Sébastien CROSSOUARD	X	
M. Dominique DAVID	X	
M. Bruno DEBRAY		X
Mme Isabelle DUFOURD BOUCHET	X	
M. Philippe DUGRAVOT	X	
M. Patrick GALIVEL	X	
Mme Marie-Pierre GUERIN	X	
M. Alain GUILLOIS	X	
M. Alain HUNAUT	X	
Mme Edith MARGUIN	X	
M. Jean-Luc MARSOLLIER		X
M. Michel POUPART	X	

AR-Préfecture

044-200072726-20210903-661-DE

Acte certifié exécutoire

Réception par le Préfet : 03-09-2021

Publication le : 03-09-2021



Le Président,

Alain HUNAUT